



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:

16.04.2015

Date de la convocation des conseillers :

16.04.2015

point de l'ordre du jour no:

7B2

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 24 avril 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Codello, échevin, Knaff, conseiller

Le Conseil Communal;

Objet: Relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2013 & 2014

Vu le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier pour les exercices 2013 & 2014 au montant de € 306,90;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**d é c i d e
à l'unanimité**

d'approuver le relevé et rôle supplétif de l'impôt foncier précité relatif aux exercices 2013 & 2014.

En séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 28.04.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,